



Ville de Laigneville

bulletin juillet 2018



Chères Laignevilloises, Chers Laignevillois,

C'est un plaisir pour moi que de vous retrouver avant la période estivale, synonyme de détente et de repos bien mérité.

Mais comme vous le savez, la période d'été rime aussi avec chantiers ! En effet, nous profitons prioritairement de cette période pour effectuer les travaux importants, et notamment ceux de la voirie.

Dès le mois de juillet, plusieurs rues seront rénovées sur la commune :

- * La rue Douchet-Rubé et la place de la gare avec un aménagement spécifique au niveau de l'école Jacques Brel pour renforcer la sécurité et la visibilité.

- * L'impasse du Vieux Fort à Sailleville.

- * La route de Rousseloy dans sa partie basse avec création de trottoirs le long des nouveaux immeubles de l'OPAC.

- * La rue Forget-Crauet sera aussi rénovée durant le second semestre de cette année.

Ces travaux, qui représentent un montant de 454 000 euros, sont tous subventionnés par le Département à hauteur de 30 %, et la municipalité réglera le reste sur ses fonds propres, sans avoir à réaliser d'emprunts.

D'autres travaux seront aussi réalisés cet été, notamment dans nos écoles, avec la poursuite de l'amélioration de l'isolation par le remplacement de portes ou de vitrages. De plus, en concertation avec les équipes enseignantes, nous équiperons pour la rentrée de septembre toutes les classes de CE2, CM1 et CM2 de nos trois écoles avec des tableaux connectés.

Même si tous ces travaux ont un coût, je tiens à rappeler que nous nous sommes engagés à ne pas augmenter le taux des impôts communaux durant toute la mandature et que nous tiendrons notre promesse ! En effet, ces travaux sont rendus possibles grâce à des marges financières que nous avons dégagées sur notre contribution au Syndicat Mixte multisite de la Vallée de la Brèche et grâce à une meilleure maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

Vous trouverez donc dans ce bulletin les éléments relatifs au budget de notre commune afin que vous soyez parfaitement éclairés sur nos finances et sur la façon dont nous utilisons l'argent du contribuable. L'ensemble des élus et des employés communaux a à cœur que chaque euro dépensé soit un euro utile. Chaque jour, nous œuvrons tous pour que nos marges financières s'améliorent malgré la baisse constante des dotations de l'Etat tout en gardant une qualité de service identique à ce qu'elle est aujourd'hui, voire en l'améliorant dans certains secteurs (enfance, hygiène, services techniques).

Il y a de fortes chances que vous retrouviez certains changements lors de vos retours de vacances, ceci afin de vous rendre notre ville plus agréable, plus accueillante, et plus fonctionnelle.

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de belles vacances d'été ensoleillées.

Votre Maire
Christophe DIETRICH

Rétrospective financière 2017

- Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 5 153 615,12 €. Le résultat net de la section de fonctionnement pour 2017 est de + 12 780,60 €.

- Investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 572 730,97 €. Le résultat cumulé de la partie investissement s'élève à + 178 106,27 €.

- Résultat net global :

Le résultat net global de l'exercice 2017 avec les « Restes à Réaliser » (12 321 €) s'établit à + 178 565,87 €

Fiscalité :

Prévision de la fiscalité locale pour 2018 : Comme nous nous y étions engagés en 2014, les taux d'imposition restent inchangés pour 2018

Taxe d'habitation : 18,13 %

Taxe sur le foncier bâti : 32,16 %

Taxe sur le foncier non bâti : 52,99 %

Cotisation Foncière des Entreprises : 20,73 %

Endettement de la commune :

L'encours de la dette au 31 Décembre 2017 est de 3 208 679,20 €

L'épargne brute se monte à + 278 147,60 €

L'encours de la dette est de 681 € par habitant au 31 Décembre 2017, contre plus de 1000 € fin 2014.

La Commune poursuit son désendettement depuis près de 4 ans car aucun nouvel emprunt n'a été souscrit depuis 2014.

Pour information, l'endettement moyen par habitant au niveau de la Région est de 290 €/hab, et au niveau du Département, il est de 558€/hab

Projets d'investissements en 2018 :

(liste non exhaustive)

Achat de tapis pour le sol du gymnase : 16 700 €

Achat de tatamis pour le judo club : 11 000 €

Matériels divers de sécurité : 23 400 €

Révisions du PLU : 30 000 €

Matériels et travaux divers pour les services techniques : 90 000 €

Matériels divers pour la voirie : 26 000 €

Achat du cabinet médical : 142 000 €

Aires de jeu : 23 000 €

Service entretien, achat de matériels divers : 13 500 €

Secteur scolaire : achat de mobilier et matériels divers : 54 300 €

Orientations des dépenses de fonctionnement prévues

(Liste non exhaustive)

Divers travaux d'été dans les écoles (remplacement des portes à l'école Georges Brassens et des vitrages à l'école maternelle de Sailleville). Nous poursuivrons chaque année le changement des diverses ouvertures des différentes écoles afin d'améliorer l'isolation des lieux.

Maintenance et entretien de l'ascenseur de la bibliothèque, vérification des aires de jeux, achat de parkas pour la réserve communale.

En voirie et services techniques, poursuite du programme de rénovation des voiries (Voir article voirie), rénovation du cabinet médical (travaux effectués en début d'année), amélioration des espaces verts avec création de nouveaux massifs fleuris (école de L'Aunois et entrée de ville côté Nogent sur Oise), entretien et amélioration des bâtiments communaux.

Organisation de séjours d'été pour le Centre de Loisirs pour un montant de 27 000 €.

Organisation des fêtes et manifestations (carnaval, Pâques, fête communale, fête des voisins, 13 et 14 Juillet, Halloween, Noël des écoles, marché de Noël, soirée du nouvel an...) pour un montant de 57 000 €.

Un budget est alloué pour la culture pour l'organisation de spectacles à vocation culturelle comme le « festival rire en plein cœur » pour 23 600 €

Nous poursuivons aussi la mise en valeur du patrimoine local avec la mise en lumière de l'église Saint Rémi qui sera visible de la ville.

Enfin, en ce qui concerne l'administration générale de la commune, nous poursuivons nos efforts de rationalisation des coûts. La masse salariale demeure parfaitement maîtrisée avec 47,60 % des dépenses de fonctionnement. Financièrement elle reste stable, mais le ratio est en légère augmentation du fait de la baisse des dépenses réelles de la commune.

La moyenne nationale pour les communes de la même strate s'élève à 55% des dépenses de fonctionnement

COMMISSION SECURITE

Avec l'arrivée des beaux jours, de nombreux habitants reprennent leurs activités de jardinage et de bricolage.

Néanmoins, cela doit se faire dans le respect des règles et des règlements existants afin de permettre à chacun de pouvoir vivre sereinement.

Nous avons été sollicités dernièrement à plusieurs reprises pour des nuisances sonores et il nous semble donc utile de rappeler les règles concernant les divers travaux effectués par les particuliers, et notamment ceux réalisés pendant le week-end.

Vous trouverez ci-dessous l'arrêté préfectoral de l'Oise qui fixe les règles, et nous vous demandons de bien vouloir les respecter :

Arrêté Préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans le Département de l'OISE

Article 7

- Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Des dispositions plus restrictives pourront être prescrites par arrêté municipal, en fonction de situations spécifiques locales.

COMMISSION VOIRIE

Les rénovations :

Comme cela vous l'a été annoncé dans l'édito, plusieurs travaux de voirie sont prévus tout au long de l'été au cœur de la commune.

- La rue Douchet-Rubé et la place de la gare : Un aménagement spécifique au niveau de l'école Jacques Brel pour renforcer la sécurité et la visibilité.



- L'impasse du Vieux Fort à Sailleville
- La route de Rousseloy dans sa partie basse : Création de trottoirs le long des nouveaux immeubles de l'OPAC.
- La rue Forget-Crauet sera aussi rénovée durant le second semestre de cette année.

Ces travaux, qui représentent un montant de 454 000 €, sont tous subventionnés par le Département à hauteur de 30 %, et la municipalité réglera le reste sur ses fonds propres, sans avoir à réaliser d'emprunts.

Enfouissement de réseau Haute Tension le long de la rue du 8 Mai 1945

D'autre part, la société RTE (Filiale de EDF), nous a fait savoir que le réseau de 20 000 volts n'avait pas été remplacé sur la rue du 8 Mai 1945 durant les travaux de rénovation de celle-ci engagés par l'ancienne municipalité.

Cette ligne Haute Tension est souterraine et traverse de nombreux villages comme Rantigny et Cauffry, et nous nous devons de permettre la réalisation de ces travaux.

Nous sommes parfaitement conscients de la gêne occasionnée par ces derniers alors que les travaux de la rue de la rue du 8 Mai 1945 avaient duré près de 3 ans... Toutefois, nous avons obtenu que la totalité des trottoirs et des entrées de garages soient refaits à neuf sans aucune trace de saignée. D'autre part, RTE nous a assuré que les travaux seraient réalisés d'une seule traite pour ne pas avoir à faire subir les désagréments aux riverains de façon prolongée.

Les travaux se décomposeront comme suit :

- À partir du 15 juin, étude de sol jusqu'au 15 juillet sur tout le trottoir côté pair (de Leader Price jusqu'au Black Pearl) et sur la partie côté impair (angle Rue Louis Portebois jusqu'à la rue de la Commanderie).

- Début des travaux pour le remplacement de la ligne Haute Tension du Leader Price jusqu'à la rue de la commanderie cet été et durant l'automne.

Nous resterons très vigilants sur la réalisation de ces travaux et nous serons très attentifs à la façon dont ils se dérouleront. Nous restons bien évidemment à votre disposition pour tout problème relatif à ces travaux et nous interviendrons dès que cela s'avérera nécessaire.

La Gare :

Malgré quelques retards dus aux conditions climatiques de cet hiver, les travaux de rénovation de la halte SNCF avancent bien !

L'abri principal a été livré fin juin et il sera équipé au cours de cet été, il sera équipé d'un distributeur automatique de billets de train et des composteurs seront installés sur les quais.

Ainsi, à partir de la rentrée de septembre, notre halte aura enfin un aspect digne et sera enfin fonctionnelle pour permettre aux nombreux Laignevillois qui se rendent à Paris chaque jour de le faire dans les meilleures conditions.



COMMISSION DES FÊTES

Sur les 8 manifestations annuelles, 3 ont eu lieu au cours de ce premier semestre.

Ainsi, le 17 février vous avez pu participer au carnaval et assister, pour l'occasion, au spectacle de magie de "Tommy Potter" en dégustant crêpes et barbes à papa.



Le 1er avril, pour Pâques, nos petits chercheurs étaient tous à l'affût pour remplir leurs paniers d'œufs en plastique, cachés dans les décors installés sur la place de la mairie. Après leur ramassage, ils allaient troquer leurs récoltes contre un paquet de vrais bonbons et chocolats. Pour les plus grands, ils leur fallait affronter nos plus coriaces bénévoles lors de défis pour gagner leurs paquets de friandises.



A Laigneville, week-end de Pentecôte rime avec fête communale, trois jours où votre ville vit au rythme des défilés, manèges et feu d'artifice; trois jours où chacun peut trouver de quoi se divertir; trois jours où le soutien et la participation des associations, bénévoles, agriculteurs et employés communaux sont fondamentaux pour son bon déroulement. Ce sont donc trois jours importants pour la commission des fêtes, pendant lesquels les bénévoles ne comptent pas leurs heures pour vous satisfaire au maximum.

A titre personnel, je tenais donc à adresser un grand merci pour le soutien inébranlable des membres de la "com-fêtes"; à la réserve communale qui ne compte pas ses pas ; aux agriculteurs local: messieurs Delahaye, Tendron et Ledru pour la mise à disposition de leurs plateaux et tracteurs, aux chauffeurs, Vincent, Eric, Jean-Gabriel, Ludovic, Florian et Marc; Aux associations de foot (ASL), hand,(HBCL) judo, tennis (ATL), danse (AGHR), fanfare(La Musicale) et voitures anciennes(ACOP) pour leur bonne humeur et leur créativité, et enfin aux employés municipaux qui nous soutiennent.

Isabelle TOFFIN





CCAS

La galette des rois pour les Anciens de la commune s'est déroulée le dimanche 14 janvier 2018 de 14h à 18h.

599 personnes ont été invitées, seules 199 ont répondu favorablement à cette invitation, 185 se sont déplacées et 10 personnes se sont excusées pour raison de maladie.

Comme les années précédentes, le service a été assuré par les administrateurs du CCAS, ce qui est très apprécié par les convives.

L'orchestre « Romance » a assuré une bonne ambiance.

Aucune remarque désagréable mais des encouragements ont été portés à notre connaissance au cours de cet après-midi festif.



Le dimanche 10 juin 2018, à partir de midi, s'est déroulé le traditionnel repas des Anciens Laignevillois, salle Raymond Devos.

Ce repas est réservé aux personnes de 67 ans et plus, résidant la commune depuis au moins 6 mois

148 personnes ont répondu et nous ont honorés de leur présence.

Le Disco était le thème de cette journée, quelques personnes étaient déguisées, un grand merci à elles. Après une séance photographique, les invités ont été dirigés vers la grande salle décorée, et accueillis par les membres du CCAS.

Le repas a été élaboré par la société « Alain Traiteur » de Clermont et apprécié des convives. Le déjeuner s'est déroulé dans une ambiance agréable et festive.

Nos doyens ont été mis à l'honneur Madame Lucienne Delaitre (97 ans), a reçu une magnifique orchidée et Monsieur Lahsen Ben Hamed (95 ans), une bouteille de champagne.



Nous avons également fêté l'anniversaire de Madame Liliane Mainguet en lui offrant une orchidée.



Chaque année une tombola est organisée, la gagnante Madame Enguita Coppé a reçu une composition florale et Monsieur Michel Cavé, une bouteille de champagne.



L'orchestre a assuré une belle prestation tout au long de l'après-midi, les invités se sont déchainés sur la piste de danse aux sons des tubes disco.

Le personnel communal et les membres du CCAS ont assuré le service et ont été attentifs aux souhaits des invités.

De cette journée, on ne peut retenir que des échos favorables de satisfaction pour la décoration des tables, de la salle et la qualité du repas.

Ce fut un après-midi festif qui restera dans les mémoires.

Christine CARDON/Gilbert DEGAUCHY

URBANISME

Aménagement du giratoire : des champignons aux allures de pierre de Taille.

Situé à l'entrée de la commune en venant de Cauffry , le sens giratoire du « lieu-dit des cailloux » à fait l'objet d'un aménagement paysager en début mai. C'est la champignonnière qui a été choisie pour représenter la ville au travers de 3 champignons. L'Ensemble de l'ouvrage à été réalisé manuellement en pierre de Saint Maximin dans l'atelier de la pierre d'angle de Picardie , centre de formation aux métiers de la taille situé dans la commune de Saint Maximin dans l'Oise.

Nous remercions l'ensemble des stagiaires et formateurs pour leur investissement dans ce projet.



SERVICE ENTRETIEN

Le Service entretien vient de fêter ses trois ans, et oui le temps passe trop vite.

Quelques rappels : La Mairie a investi, dès la première année dans des aspirateurs pour les écoles à la place du balai, des mono-brosses pour décaper les sols et des auto-laveuses pour les grands espaces à nettoyer.

Cet investissement matériel a soulagé les agents communaux en terme de confort de travail, d'ergonomie et d'amélioration des conditions de travail.

Un investissement conséquent pour le lave-vaisselle au complexe Raymond DEVOS améliore également l'efficacité de la « plonge » pour les cantines ainsi que les locataires de la petite salle.

En effet, nous réalisons un taux d'occupation des salles de 88 % au complexe Raymond DEVOS expliqué par son prix raisonnable, son emplacement et son parking qui peut accueillir jusqu'à 250 voitures.

L'amélioration la plus significative reste la propreté et l'hygiène des écoles où les agents communaux en charge des écoles ont reçu une formation hygiène des locaux, adaptée immédiatement dans leurs écoles respectives. Les carrés de lavage sont lavés à 30° et les franges à 60 ° afin d'éradiquer toute prolifération ou source de contamination bactérienne.



A la cantine DESNOYERS l'année dernière La DDPP (Direction Départementale de la Protection de la Population), Sécurité sanitaire des Aliments est venue faire un audit sanitaire. L'objectif a été atteint laissant un avis très favorable sur la tenue de cette cantine et de son hygiène. Bravo aux équipes en charge de cette cantine et j'encourage les 2 autres cantines à obtenir les mêmes résultats pour le confort et la joie des enfants de LAIGNEVILLE. L'approvisionnement au quotidien de savon et d'essuie main favorise le lavage des mains avant le repas des cantines. A ce sujet merci aux agents communaux , aux directrices et institutrices d'avoir joué le jeu, après chaque atelier un temps capital est destiné au lavage des mains.



Enfin, nous encourageons les agents communaux à se perfectionner via la formation. Il existe 2 formations, la formation interne qui peut être faite par son chef de service chaque jour et la formation externe via un centre de formation homologué (type CNFPT). Merci pour le travail effectué. Sans vous nos bâtiments communaux et écoles ne seraient pas ce qu'ils sont.

Olivier TIMON

SERVICE ANIMATION

Accueil de Loisirs Saint-Exupéry de Laigneville

L'ALSH de Saint-Exupéry fonctionne toute l'année sauf pendant les vacances d'hiver. L'objectif principal du projet pédagogique est que les enfants passent d'agréables moments durant leurs vacances en mettant en place un maximum de grosses animations comme les grands jeux, des activités manuelles et des jeux, des sorties en fonction du budget disponible. L'équipe est à l'écoute des demandes des enfants et des sollicitations des parents.

L'ALSH de Février 2018 s'est déroulé du 26 Février au 09 Mars 2018 :

97 enfants ont été accueillis

Le thème était « TOUT CE QUI PIQUE » et les enfants ont participé à :

- 4 sorties à la piscine de Liancourt
- 1 sortie à la clouterie Rivière
- 1 sortie en journée à l'arbre à poule avec atelier « fabrication de la laine »
- 1 grand jeu de l'oie sur le hérisson avec l'ALSH de Monchy St-Eloi

L'ALSH d'Avril 2018 s'est déroulé du 23 Avril au 04 Mai 2018 :

107 enfants ont été accueillis

Le thème était « LES COW-BOYS ET LES INDIENS » et les enfants ont participé :

- 4 sorties à la piscine Liancourt
- 1 sortie au Potager des princes de Chantilly
- 1 journée avec les explorateurs de Faune Expo
- 2 grands jeux

- 1 après-midi au Parc de Chédeville avec tous les enfants du Centre : Tir à l'arc, parcours aventure...



Mildred BLANSTIER

PALMARES DES ASSOCIATIONS.

Judo

L'actualité du Judo Club est encore très dense cette année.

Nos jeunes participent aux rencontres interclub auxquelles le club est convié et c'est, sans complexe qu'ils occupent les podiums.

Nos 4 arbitres officiels et notre commissaire sportif participent à l'encadrement des rencontres officielles du département et pas seulement. Sébastien, notre arbitre national, responsable de la commission départementale d'arbitrage, a été distingué du diplôme de compagnon médaille de bronze du grand conseil des ceintures noires pour les services et l'investissement dont il fait

preuve, depuis des années, pour le judo et l'arbitrage. Et la relève est assurée. Arthur, notre minime, s'est octroyé la 1^{ère} place de la coupe du jeune arbitre de l'Oise.



Samuel a décroché sa qualification au championnat de France 1^{ère} division juniors. Jérôme et Laetitia terminent 1^{er} de la coupe de l'Oise séniors et se sont qualifiés aux demi finales France séniors, tout comme Noémie, qui après 5ans sans compétition, fait son retour en s'assurant d'une place de 2^{ème} à l'Oise séniors.

Cette dynamique a conduit Anfrid, 7 années après l'obtention de son kata, à décrocher les derniers points qui le séparaient de la ceinture noire. Pascal a suivi le même chemin, après 8 années de ceinture marron, il a validé les UVs techniques et a décroché la ceinture noire. Ils sont désormais ceintures noires 1^{er} Dan. Jérôme décroche, quant à lui, le grade supérieur, la ceinture noire 2^{ème} Dan.

La saison sportive s'est achevée avec la sélection de Louane et Arthur dans l'équipe de l'Oise Minime qui finit, pour les filles, 1/4 de finaliste des championnats de France.

Tony, pour sa part, décroche le titre de champion de région Benjamin.

Tous ont montré de belles progressions tout au long de l'année. Cela promet pour la prochaine saison, où nous espérons vous retrouver nombreux.



Suivez notre actualité via le Facebook du club : <https://www.facebook.com/judoclub.laigneville/>
ou le site internet : <https://jclaigneville60.sportsregions.fr/>

Handball

Le HBC Laigneville a fait une très bonne saison dans l'ensemble de toutes les catégories, allant des Baby-Hand aux Séniors, en passant par le Handfit.

Nous tenons surtout à mettre en avant ce mois-ci, 3 catégories. Les -15 Garçons, qui sont champions de l'Oise dans leur catégorie. Ils ont fini 1^{er} du Championnat Honneur Départemental dans leur poule. Toutes nos félicitations à ces jeunes handballeurs.



Les -18 Filles, qui elles, se sont inclinées en Finale de la Coupe de l'Oise le Week-end du 9-10 Juin 2018, contre Crépy . Cette finale s'est déroulée à **CREPY EN VALOIS**. Nous sommes fiers d'elles.

Les Séniors Masculins « A » qui eux aussi étaient en Finale de la Coupe de l'Oise le week-end du 9-10 Juin, contre L'Union Saintines-Verberie. La finale s'est aussi déroulée à **CREPY EN VALOIS** et ils se sont aussi inclinés face à leurs adversaires mais n'ont pas démerité en partant avec 8 points de retard. Toutes nos félicitations.



AGHR

« Contes et légendes » étaient le thème retenu pour nous émerveiller lors du gala de danse annuel.

Portés, roues, pirouettes, pointes et arabesques ont rythmé les chorégraphies endiablées des cours de modern jazz, danse classique, hip-hop et GRS. Nous avons aussi assisté à des démonstrations impressionnantes de pound et de step à couper le souffle des 400 spectateurs présents les deux soirs de spectacle.

Merci à tous de votre fidélité chaque année.

Christine DOUY



Tennis

Simon Charbonneau succède à Christophe Renard pour l'entraînement de L'ATL



Après le départ de Christophe Renard pour la ligue des Hauts de France, c'est Simon Charbonneau qui est nommé entraîneur, chargé de l'école de tennis et de l'animation de l'entraînement des équipes.

Fort de son expérience au sein du club de Cauffry à la fonction d'animateur de l'école de tennis, sa connaissance du jeu lui permettra d'assurer l'encadrement dans les championnats. Nous

souhaitons la bienvenue à Simon, et beaucoup de succès parmi nous.

Aux côtés du bureau directeur du tennis club, nous remercions vivement Christophe pour les nombreuses années consacrées à l'ATL et lui exprimons tous nos vœux de réussite dans son nouveau poste au Comité Départemental de l'Aisne.

DIVERS

Malgré le nombre d'associations différentes qui animent la commune, tout le monde n'y trouve pas sa discipline. C'est le cas d'une famille laigneilloise qui a trouvé son bonheur à l'école de Bowling de St Maximin, ainsi Angéline Fouquet termine sur la première marche du championnat individuel excellence, championne de France et 5^{ème} au championnat d'Europe, avec Aïda, sa maman. Elle évoluera la saison prochaine en nationale 1 avec le club des Templier B.C.



5^{ème} place pour Angéline et sa mère Aïda Fouquet au Championnat d'Europe



QUALIFICATION POUR LA N1
Equipe Templiers B.C.
De gauche à droite : Aïda Fouquet, Odile Verlinde, Angéline Fouquet, Laura Croquison et Céline Ribet

Manifestations à venir

Voyage à la mer.

Depuis 4 ans le CCAS organise deux voyages à la mer pendant les grandes vacances scolaires. Cette année vous partirez à destination de Dieppe le 22 juillet (inscription avant le 6 juillet) et le 4 août (inscription avant le 20 juillet).

Ces voyages sont offerts à tous les laigneillois vivant depuis plus de 6 mois dans la commune et sans aucunes conditions de ressources .

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'accueil de la mairie.

Fête Nationale

Soirée moules/frites ou paëlla au son des années 80, le vendredi 13 juillet au complexe Raymond Devos , suivi du feu d'artifice et du traditionnel bal.

Samedi 14 juillet, commémoration place de la Mairie.



Forum des associations

Samedi 8 septembre au gymnase place Henri Barbusse

Journée du Patrimoine

L'édition de cette année se déroulera le week end des 15 et 16 septembre 2018, Nous ouvrirons de nouveau les monuments historiques de la commune et animerons le centre ville.